

Bacheliers polynésiens et études supérieures

Les parcours des jeunes bacheliers de Polynésie française dans l'enseignement supérieur français reflètent les inégalités sociales et scolaires. Les enfants issus des classes sociales populaires accèdent moins souvent à l'enseignement supérieur et ont des parcours plus précaires. Néanmoins, leur réussite dans les baccalauréats professionnels améliore leur insertion professionnelle. De l'autre côté, les enfants issus des classes supérieures ont des parcours d'études et de réussite dans l'enseignement supérieur en Polynésie française ou dans l'Hexagone plus fréquents. Dans tous les cas, quel que soit le parcours du jeune, la politique éducative mise en œuvre (renforcer les filières professionnelles en lien avec l'économie locale ou soutenir les réseaux associatifs et partenariats avec la métropole) joue un rôle positif dans sa trajectoire.

Les bacheliers de Polynésie française

En 2019, 2 865 lycéens de Polynésie française ont été admis au baccalauréat. Ce chiffre est en hausse constante depuis 2013 (2 557). Les bacheliers généraux sont de plus en plus nombreux en proportion depuis 2013, mais moins nombreux que dans l'Hexagone (37 % contre 53 %) et aussi nombreux que les bacheliers professionnels qui comptent 10 points de plus qu'en métropole. Les bacheliers technologiques sont un peu moins nombreux, mais à des taux supérieurs que dans l'Hexagone.

Des taux de poursuite dans le supérieur plus faible

Selon les années, entre 33 et 36 % des néobacheliers de Polynésie française poursuivent des études dans l'enseignement supérieur français, soit deux fois moins que dans l'Hexagone (Tableau 1). Cette différence est la plus faible pour les bacheliers généraux (1,5 fois), suivi des bacheliers technologiques (2,4 fois) et des bacheliers professionnels (2,8 fois).

TABLEAU 1. Taux de poursuite en études supérieures des néobacheliers de Polynésie française selon la série du baccalauréat

Type de Bac	2013	2014	2015	2016
Bac général	60 %	61 %	66 %	63 %
Bac technologique	27 %	30 %	33 %	24 %
Bac professionnel	16 %	16 %	12 %	12 %
Ensemble	33 %	35 %	36 %	33 %

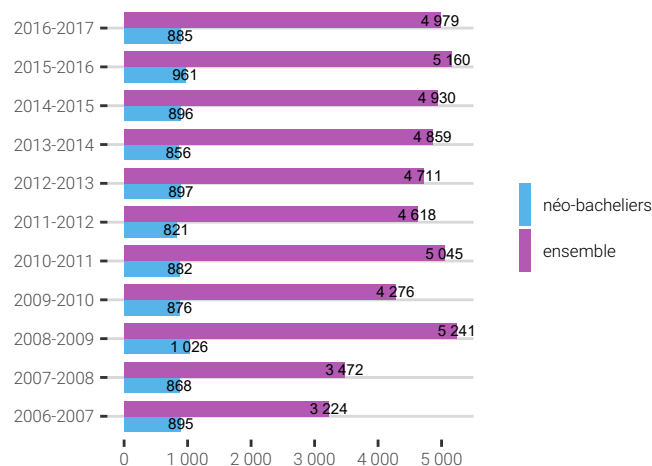
Source : MENSUR/DEGESIP 2019. Bases SISE
MENJ DEPP/ Système d'information Océan

Une relative stabilité des effectifs dans l'enseignement supérieur

Que ce soit en Polynésie française ou dans l'Hexagone, pour les années 2006-2007 à 2016-2017, le nombre de bacheliers de Polynésie en poursuite d'études supérieures est relativement stable,

soit en moyenne, chaque année, 900 néobacheliers et 5 000 bacheliers (Figure 1). La fluctuation en dents de scie des effectifs d'inscrits pour les années 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010 s'explique en grande partie par l'impact des mouvements étudiants de 2007 à 2009 en termes de réussite et de poursuite d'études.

Fig. 1. Évolution des effectifs de bacheliers et néobacheliers de Polynésie française dans l'Enseignement supérieur français

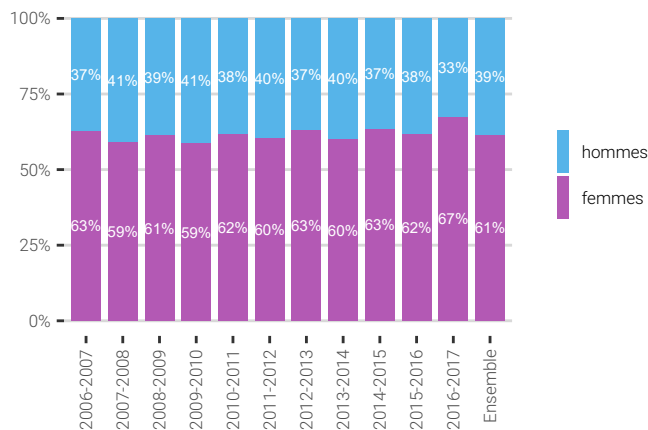


Source : MENSUR/SDIES 2019. Bases SISE

Une féminisation des études supérieures

Les jeunes femmes néobachelières de Polynésie française poursuivent plus fréquemment des études supérieures que les hommes. Entre 2013 et 2016, 40 % des néobachelières ont poursuivi des études supérieures l'année suivante contre 30 % des néobacheliers. Ainsi, en moyenne, chaque année, entre 2006-2007 et 2016-2017, 61% des néobacheliers de Polynésie qui poursuivent des études supérieures sont des femmes (Figure 2) alors qu'elles ne représentent que 52% des bacheliers de Polynésie.

Fig. 2. Répartition des néobacheliers de Polynésie poursuivant des études supérieures selon le sexe

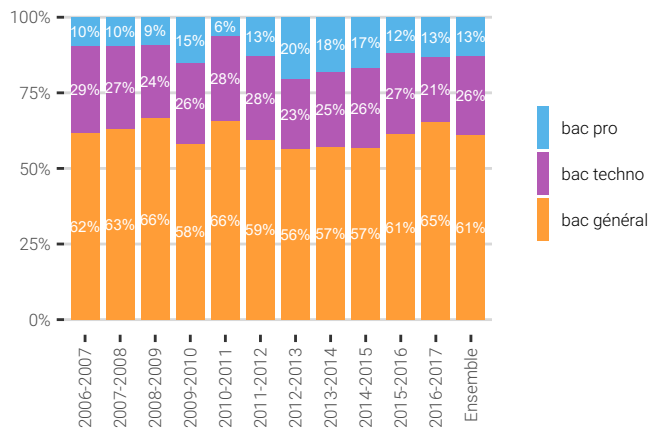


Source : MENS/SDIÉS 2019. Bases SISE

Principalement des bacheliers généraux

La majorité des néobacheliers qui poursuivent des études supérieures sont issus de baccalauréats généraux (Figure 3). Ils représentent 61 % des effectifs en moyenne sur la période 2006-2016, suivis par les bacheliers technologiques (26 %) et les bacheliers professionnels (13 %). Cette moindre part des bacheliers professionnels s'explique par un taux de poursuite plus faible que celui de l'ensemble des diplômés en France. Ce phénomène concrétise la politique d'intégration sur le marché local de l'emploi en lien avec le développement de filières professionnelles en adéquation avec le tissu économique local.

Fig. 3. Répartition des néobacheliers de Polynésie poursuivant des études supérieures selon le type de baccalauréat



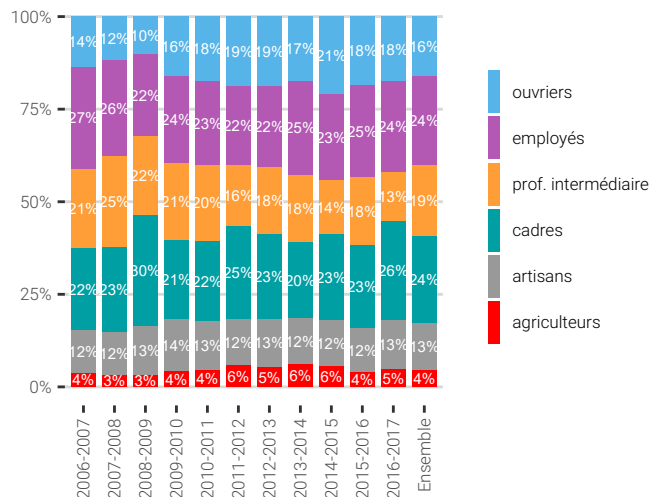
Source : MENS/SDIÉS 2019. Bases SISE

Une relative démocratisation sociale de l'accès à l'enseignement supérieur

Comme au niveau national, les enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures (24 %) et d'employés (24 %) sont les plus représentés. Les inégalités d'accès aux études supérieures selon la classe sociale des parents sont largement confirmées par de nombreux travaux scientifiques. Le phénomène est d'au-

tant plus marqué dans les périodes d'incertitudes, comme c'est le cas pour l'année 2008-2009 au plus fort des mouvements sociaux étudiants. De plus, cette surreprésentation de certaines origines sociales est fortement liée à la répartition selon le type de baccalauréat. Cependant, l'accès à l'enseignement supérieur français se démocratise à partir des années 2009-2010 où la part des enfants d'ouvriers a augmenté de 6 points, pour se stabiliser en moyenne à 18 % à partir de cette année-là (Figure 4). Il faut néanmoins rester prudent car ce résultat pourrait être en trompe-l'œil. En effet une part plus importante des départs de bacheliers de Polynésie issus des classes sociales supérieures vers l'étranger pourrait également y contribuer.

Fig. 4. Origine sociale des étudiants diplômés du baccalauréat en Polynésie française



Source : MENS/SDIÉS 2019. Bases SISE

Bordeaux, Angers, Toulouse, Montpellier : des pôles d'accueil privilégiés

La majorité des diplômés du baccalauréat en études supérieures en France l'année suivante le font en Polynésie française (entre 70 % et 80 %), tandis que les 30 % à 20 % restants partent dans l'Hexagone dès la première année après le baccalauréat. Les néobacheliers sont moins nombreux que les néobachelières à poursuivre des études supérieures mais ils partent davantage en métropole : 33 % des premiers en 2019 contre 24 % pour les femmes (Tableau 2). Cet écart de 10 points ne cesse d'augmenter depuis 4 ans. Les néobacheliers qui partent poursuivre leurs études dans l'Hexagone sont aussi davantage des bacheliers généraux (entre 26 % et 33 % des bacheliers généraux, selon les années, entre 2013 et 2016) que des bacheliers technologiques (entre 14 % et 28 %) ou professionnels (seulement 2 % à 10 % selon les années).

Au total, sur la période 2013-2016, chaque année, en moyenne 205 bacheliers polynésiens seront étudiants dans l'Hexagone. Ce chiffre peut être rapporté à la valeur moyenne du nombre de jeunes de 18-24 ans partants du territoire chaque année (900) et permet d'estimer la part de la mobilité sortante des jeunes polynésiens liés à la poursuite d'études en France métropolitaine. Ainsi, près de 25 % du déficit migratoire de la classe d'âge des jeunes de 18-24 ans s'explique par l'entrée des néobacheliers dans l'enseignement supérieur dans l'Hexagone. De plus, un certain nombre de bache-

liers partent après une ou plusieurs années dans l'enseignement supérieur en Polynésie française. Finalement, en moyenne, 33 % d'une cohorte de bacheliers à un moment donné fera une partie ou tout son parcours de formation en métropole.

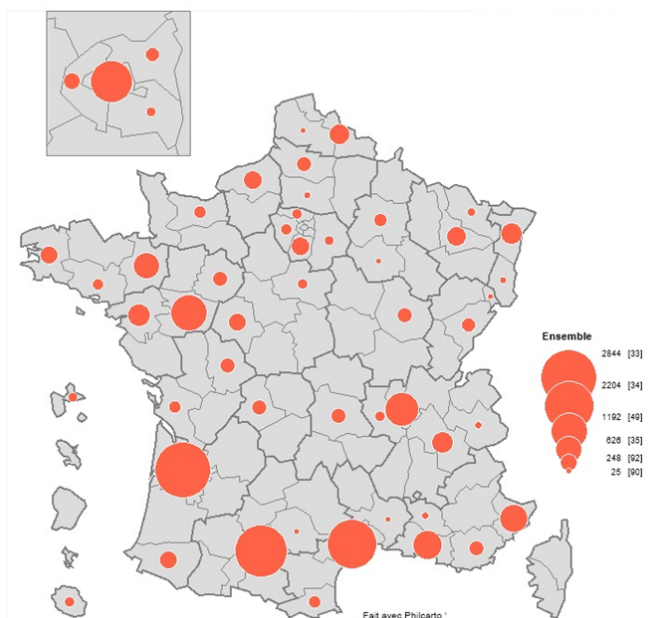
TABLE 2. Lieu des études supérieures des bacheliers de Polynésie française

		2013	2014	2015	2016
Ensemble	Polynésie	81 %	76 %	79 %	73 %
	Hexagone	19 %	24 %	21 %	27 %
Garçons	Polynésie	80 %	72 %	75 %	67 %
	Hexagone	20 %	28 %	25 %	33 %
Filles	Polynésie	81 %	78 %	82 %	76 %
	Hexagone	19 %	22 %	18 %	24 %
Différentiel	Garçon-Fille	1 %	7 %	8 %	9 %

Source : MENSUR/DEGESIP 2019. Bases SISE

Les académies de Bordeaux, Angers, Toulouse, Montpellier et dans une moindre mesure Paris, Strasbourg et Lyon accueillent la grande majorité des étudiants diplômés du baccalauréat en Polynésie (Figure 5). Le poids de l'Île-de-France et la région Rhône-Alpes explique que des Polynésiens s'y retrouvent. Pour les autres académies, la présence très active de l'association des étudiants de Polynésie française, mais aussi la volonté de développement de partenariats de la part de la direction de l'éducation et du vice-rectorat de la Polynésie française¹ expliquent les concentrations dans ces villes.

Fig. 5. Répartition géographique des bacheliers de Polynésie française dans l'enseignement supérieur (2006-2016) en France métropolitaine



Source : MENSUR/SDIES 2019. Bases SISE

1. 9 associations existent en France métropolitaine. 5 gèrent un foyer ce qui peut être un argument non négligeable pour choisir une de ces villes notamment quand ces étudiants arrivent pour la première fois en France métropolitaine (les foyers sont à Aix Marseille, Bordeaux, Montpellier, Paris et Toulouse) : site de la délégation de Polynésie à Paris <https://polynesie-paris.com/2018/09/21/les-associations-des-etudiants-de-polynesie-francaise/>.

5 trajectoires de formation et de mobilité géographique

Afin de mieux comprendre les différentes trajectoires des jeunes diplômés du baccalauréat en Polynésie française dans l'enseignement supérieur français, une analyse longitudinale a été réalisée².

Le suivi sur 11 ans de 895 bacheliers de la promotion 2006 de Polynésie ayant poursuivi des études supérieures en France à partir de la rentrée 2006-2007 a permis de reconstituer 5 trajectoires types (Tableau 3).

La trajectoire la plus fréquente (Profil 1, 53 %) concerne des néobacheliers qui arrêtent de manière précoce leurs études supérieures après une première année en Polynésie voire dans certains cas, beaucoup plus rares, à une deuxième année dans l'Hexagone. Cette trajectoire est le reflet des inégalités de réussite dans l'enseignement supérieur. En effet, les bacheliers professionnels et technologiques y sont surreprésentés, tandis que les enfants de cadres y sont sous-représentés. Cette trajectoire concerne aussi davantage les hommes que les femmes. Néanmoins, ce n'est pas nécessairement une trajectoire d'échec. En effet, sur 100 entrants dans l'enseignement supérieur français 80 en sortent avec un diplôme (Kabla-Langlois, 2016). Les réorientations de jeunes vers d'autres établissements de l'enseignement supérieur comme des écoles dans le domaine sanitaire et social sont relativement fréquentes.

La deuxième trajectoire (Profil 2, 11 %) concerne des jeunes qui vont étudier très tôt dans l'Hexagone et poursuivent jusqu'en Master. 60 % d'entre eux poursuivent leurs études directement dans l'Hexagone dès la rentrée 2006-2007, les autres passent une ou, plus rarement, deux années dans l'enseignement supérieur en Polynésie avant de partir en métropole. Ce sont des parcours de réussite, mais avec de nombreux redoublements et des bacheliers qui sont encore en Master 6 à 8 ans après le début de leurs études. Cette trajectoire concerne essentiellement des bacheliers généraux (93 %). Les enfants d'employés et de cadres y sont surreprésentés.

La troisième trajectoire (Profil 3, 14 %) concerne des jeunes qui vont obtenir une licence en 3 ans en Polynésie et qui poursuivent pour les deux tiers d'entre eux en Master, en Polynésie française ou dans l'Hexagone. C'est une trajectoire de réussite rapide. Les bacheliers généraux sont surreprésentés, à l'inverse on ne retrouve aucun bachelier professionnel et les bacheliers technologiques sont sous-représentés.

La quatrième trajectoire (Profil 4, 19 %) concerne des jeunes qui vont obtenir une licence en 4, 5 ou 6 ans et pour un petit nombre d'entre eux continuer en Master en Polynésie française. C'est une trajectoire de réussite différée. Les femmes, les bacheliers technologiques sont surreprésentés, à l'inverse des bacheliers professionnels.

La cinquième trajectoire, très rare (Profil 5, 3 %), concerne des jeunes qui vont poursuivre jusqu'en doctorat. Si la majorité a débuté leur 1^{re} année d'université en Polynésie française, progressivement la très grande majorité va poursuivre des études dans l'Hexagone. Pour cette trajectoire, les inégalités sociales sont importantes. En effet, l'intégralité de ces jeunes sont diplômés d'un

2. Grâce aux données anonymisées de la DEPP/SD-SIES à travers les bases SISE, les trajectoires de formation des néobacheliers de Polynésie ont pu être reconstituées. Les méthodes de l'analyse des séquences ont permis de reconstituer ces trajectoires, cf Cordazzo Ph., Lelievre E, 2016, « Construire et analyser les trajectoires en démographie », Documents de travail, Ined, n°225, 81p

baccalauréat général et les enfants de cadres (53 % contre 23 %) sont surreprésentés. À l’opposé, les enfants d’ouvriers (3 % contre 13 %) et d’employés (3 % contre 27 %) sont très fortement sous-représentés.

TABLE 3. Trajectoires de formation dans l’enseignement supérieur des bacheliers 2006 de Polynésie française

Trajectoires	Profil 1 Sortie précoce de l’ens. sup. en PF	Profil 2 Master en MET	Profil 3 Master en PF	Profil 4 Licence en PF	Profil 5 Doctorat en MET	Total n=895
Homme	40,8%	36,3%	37,9%	25,7%	38,7%	37,0%
Femme	59,2%	63,7%	62,1%	74,3%	61,3%	63,0%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Bac Pro	15,9%	0,0%	0,0%	5,3%	0,0%	9,4%
Bac Techno	38,1%	6,9%	7,3%	31,6%	0,0%	27,9%
Bac général	46,0%	93,1%	92,7%	63,2%	100,0%	62,7%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Agriculteur	4%	2%	3%	5%	3%	4%
Artisan	12%	10%	12%	10%	17%	12%
Cadres	19%	35%	26%	17%	53%	23%
Prof Inter	21%	16%	24%	23%	20%	21%
Employé	29%	33%	24%	27%	3%	27%
Ouvrier	15%	3%	12%	17%	3%	13%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Analyse des séquences réalisée avec le logiciel R (P.Cordazzo).

Note : MET = métropole, PF = Polynésie Française

Le cas des poursuites d’étude hors de l’enseignement supérieur français

Chaque année un tiers des jeunes de 18 à 24 ans de Polynésie française qui quittent le territoire vont faire des études supérieures dans l’Hexagone. Mais que deviennent les néobacheliers de Polynésie française qui ne poursuivent pas leurs études dans l’enseignement supérieur français ? Il est vraisemblable qu’un certain nombre se tourne vers des établissements privés et d’autres vers l’enseignement supérieur hors de France notamment pour des raisons de proximité géographique (États-Unis, Canada, Nouvelle-Zélande). De plus, il n’est pas rare en Polynésie, car culturellement acceptée et reconnue, de prendre une année de transition après le lycée avant de poursuivre des études supérieures, à l’image de ce qui est institutionnalisé dans les pays scandinaves.

Une enquête auprès des lycéens sur leurs motivations en termes de poursuite d’études permettrait d’apporter des éléments de réponse et éclairer les politiques publiques et éducatives.

Sources

Les données utilisées dans cet article sont issues, entre autres, du système d’information sur le suivi de l’étudiant (SISE).³ Cette base présente les effectifs d’étudiants inscrits dans les établissements publics d’enseignement supérieur sous tutelle du Ministère en charge de l’enseignement supérieur (SISE formation 2006-2007 à 2016-2017). Ces données sont anonymisées. Elles permettent de disposer d’informations sur les caractéristiques sociodémographiques des étudiants et de reconstituer leurs trajectoires de for-

3. Données mises à disposition par Progedo/ADISP/Réseau Quételet dans le cadre d’une convention de recherche

mation en termes de mobilité géographique, de réussite, de disciplines, etc. La population étudiée est celle des bacheliers de Polynésie française quel que soit leur lieu de naissance.⁴

Bibliographie

- Dixte C, 2006, Les migrations polynésiennes en France, Points forts de la Polynésie française, n° 5.
- èreFrouillou L., Ségrégations universitaires en Île-de-France. Inégalités d’accès et trajectoires étudiantes, Paris, La Documentation française, coll. « Études & recherches de l’Observatoire national de la vie étudiante », 2017, 207 p
- Kabla-Langlois.I, 2016, Les jeunes et l’enseignement supérieur, Éclairage. Insee Références, édition 2016.
- Torterat J. et Bolduc M., 2018. Polynésie française. Le ralentissement démographique se confirme, les jeunes continuent à émigrer, Insee Première, (1721), novembre 2018.
- DEPP et SD-SIES, 2005-2017, Repères Et Références Statistiques sur les enseignements, la recherche et la formation (RERS).

Télécharger les données

 Télécharger toutes les données au format Excel

Editeur	Institut de la statistique de Polynésie française
Collection	Points Etudes et Bilans
Numéro	1219
Auteurs de la publication	Philippe CORDAZZO, Céline MONICOLLE Université de Strasbourg/ UMR SAGE/ CNRS ANR ATOLLS
Rédacteur en chef	Patricia ANNEVILLE
Directeur de la publication	Nicolas PRUD’HOMME
Dépot légal	Octobre 2020
Informations	Immeuble Uupa - 1 ^{er} étage 15 rue Edouard Ahnne BP 395 - 98713 Papeete Tahiti Polynésie française
Téléphone	+689 40 47 34 34
Fax	+689 40 42 72 52
Courriel	ispf@ispf.pf
Copyright	© ISPF, Papeete 2020 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
ISSN	1247-7370